



Qui était Jean Zay ?

publié le 02/03/2009

Descriptif :

Biographie de Jean ZAY

Sommaire :

- **JEAN ZAY 1904 - 1944**

● JEAN ZAY 1904 - 1944

Le 20 juin 1944, Jean ZAY était assassiné par les ennemis de la France. Celle-ci perdait en lui un homme politique jeune et brillant autant qu'ardemment républicain, un ministre dont l'oeuvre inachevée, prolongea celle des grands bâtisseurs de l'Ecole publique et laïque, un patriote qui eut dû jouer par la suite un rôle essentiel dans la renaissance et la vie de notre pays.

JEUNESSE DE JEAN ZAY

- ▶ Né à Orléans le 6 août 1904.
- ▶ Elève de l'Ecole publique de la rue de Charretiers, puis du Lycée Pothier.
- ▶ Lauréat de dissertation française au Concours général de 1922.
- ▶ Licencié en droit.
- ▶ Tout en poursuivant ses études, il milite aux Jeunesses Laïques et Républicaines. Il débute dans le journalisme au "Progrès du Loiret", puis à la "France du Centre", publications de tendance radicale que dirige son père Léon ZAY.
- ▶ Avocat, inscrit au Barreau d'Orléans en 1928.

L'HOMME POLITIQUE DANS LE COMBAT POUR LA RÉPUBLIQUE

- ▶ Par ses qualités, en dépit de sa jeunesse, Jean ZAY devient un militant en vue du Parti Radical et Radical-Socialiste sur le plan local vers 1930.
- ▶ En 1932, les radicaux orléanais le choisissent comme candidat aux élections législatives dans la 1ère circonscription du Loiret, contre le député sortant, homme de la droite conservatrice. Il montre son dynamisme, son souci d'affronter les problèmes de la crise économique qui sévit. A l'issue d'une campagne passionnée, il est élu au second tour par l'ensemble des voix de gauche, devenant le plus jeune député de la nouvelle Chambre.
- ▶ Jean ZAY apparaît durant la législature (1932-36) comme chef de file des "Jeunes Radicaux", qui veulent faire du radicalisme un parti de mouvement sachant "perfectionner la République" par les réformes nécessaires.
- ▶ Réagissant aux tentatives fascistes de 1934-35, les Républicains s'unissent au sein du Front Populaire. Jean ZAY est l'un des artisans de cette union. Candidat du Front Populaire, il est réélu député le 3 mai 1936.
- ▶ Il devient Conseiller général du canton Nord-Est d'Orléans en mars 1937.
- ▶ En janvier 1936, Jean ZAY entre dans le Ministère Sarraut comme sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du conseil.
- ▶ Et à 32 ans, il est appelé par Léon Blum le 4 juin 1936 au poste de ministre de l'Education Nationale et des Beaux Arts, qu'il conservera dans plusieurs gouvernements. C'est la guerre qui y mettra fin, trois ans plus tard.

LE MINISTRE AU SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE LA NATION

Le Front Populaire entreprit en faveur de l'enseignement public un noble effort, que Jean ZAY marqua de sa personnalité. Cet effort était celui de "l'éducation et de la formation de la jeunesse, qu'un gouvernement républicain considère comme sa première préoccupation", selon la parole du Ministre.

Réformes, initiatives et projets conçus par Jean Zay, avec le concours de Marcel Abraham notamment, s'inspiraient de l'esprit démocratique et de l'humanisme, pour faire œuvre de justice et de progrès social.

Citons pour l'essentiel :

dans l'enseignement primaire :

- Prolongation de la scolarité, de 13 à 14 ans, à partir d'octobre 1937.
- Ouverture d'un très grand nombre de classes.
- Introduction de l'éducation physique obligatoire dans les horaires et construction de terrains de sport.
- Organisation de l'orientation professionnelle.
- Développement de l'hygiène scolaire et création de cantines.
- Essor des colonies de vacances, avec en particulier la Jeunesse au Plein Air.
- Paiement des vacances aux suppléants.

dans les autres ordres d'enseignement :

- Construction de lycées (féminins notamment) et création de postes.
- Impulsion donnée à l'enseignement technique.
- Instauration de la médecine préventive et encouragement à la pratique du sport.
- Augmentation du nombre des boursiers et du taux des prestations versées.

quant au domaine extra-universitaire :

- Institution du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Création du Musée de l'Homme.
- Ouverture du Palais de la Découverte.
- Projet d'Ecole Nationale d'Administration.

les Instructions Officielles de 1937 :

Elles établissent une doctrine française de l'enseignement, adaptée aux exigences du monde moderne, pour mieux ouvrir l'Ecole sur son environnement social, pour renforcer l'esprit de tolérance, pour former des hommes plus à même d'associer "l'exercice de la pensée à la nécessité d'agir".

une gestion exemplaire :

- Pendant les 40 mois que Jean ZAY passa à la tête de l'Université, la règle républicaine de laïcité fut bien sûr rigoureusement respectée.
- Toutes les propositions ministérielles furent entérinées par le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, et les deux assemblées adoptèrent le budget de l'Education Nationale à l'unanimité chaque année.
- Jean ZAY, enfin, mit son honneur à tenir toutes les promesses faites.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1940 : L'INFAMIE DU NOUVEAU RÉGIME

- ▶ Le 2 septembre 1939, Jean ZAY démissionne du Gouvernement pour rejoindre le front : il entend partager le sort de sa génération.
- ▶ Le 18 juin 1940, il se rend à Bordeaux avec l'accord de son chef d'unité pour participer, en un moment dramatique, à une séance extraordinaire de la Chambre des députés.
- ▶ Les événements se précipitent : Jean ZAY part avec d'autres parlementaires pour l'Afrique du Nord, où la lutte doit se poursuivre. Mais survient l'armistice.

Se trouvant au Maroc, il est accusé de "désertion" par les gouvernants de Vichy et ramené en France.

- ▶ Le prétexte - infâme - cache mal l'hostilité du nouveau régime envers le Front Populaire et la République terrassée, dont Jean ZAY fut l'un des dirigeants éminents.

C'est ainsi que le premier procès politique organisé par Vichy - avec quelle hâte - est celui de Jean ZAY, condamné à la "détention perpétuelle" le 4 octobre 1940...

DANS LES PRISONS DE "L'ÉTAT FRANÇAIS"

- ▶ Va commencer alors, pour Jean ZAY et les siens, le long et pénible calvaire de l'emprisonnement, à Clermont-Ferrand, puis Marseille, et enfin Riom.

Il passera de longues années dans des conditions matérielles pénibles, enfermé dans des cachots étroits et sombres, souffrant du froid et de l'humidité, luttant contre la faim, devant surmonter la solitude déprimante.

- ▶ Les hommes de Vichy ne feront rien pour adoucir son sort, pour le soustraire au danger que représente l'entrée

des Allemands en zone "libre".

► Années de souffrances physiques et de tortures morales que le prisonnier endure avec une grande force d'âme, trouvant sa consolation dans l'affection des êtres chers et des amis, dans la certitude de la victoire, dans la réflexion sur les événements et les hommes.

► Les notes écrites alors par Jean ZAY ont été rassemblées en 1945 sous le titre : "Souvenirs et Solitude".

► Le recueil est d'une lecture passionnante, émouvante. Pages admirables par la netteté de la langue, la saveur des anecdotes, la finesse des analyses, la richesse des vues d'avenir !

LE DESTIN TRAGIQUE

► Juin 1944. Le débarquement. Bientôt la Libération et la Victoire... Jean ZAY, qui sait de quelle haine le poursuivent ses geôliers, veut montrer le visage de la sérénité dans la lettre qu'il adresse à son épouse le 19 juin :

► "Je n'ai jamais été si sûr de mon destin et de ma route. J'ai le coeur et la conscience tranquilles. Je n'ai aucune peur. J'attendrai comme je le dois, dans la paix de ma pensée, l'heure de vous retrouver tous".

► Le 20 juin, des miliciens le sortent de sa cellule. On lui fait croire qu'il va être transféré ailleurs, voire libéré... Et les hommes de main du fascisme l'abattent sauvagement dans un endroit montagneux près de Cusset (Allier), puis, pour dissimuler leur crime, précipitent son corps dans un petit gouffre.

Selon les bourreaux, arrêtés ultérieurement, ses derniers mots ont été "Vive la France".

Michel LESSEUR

Edité par le Comité pour le Premier Jour du Timbre Jean ZAY - Février 1984.

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.